

Une politique européenne forte pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs 2015-2020

Consultation publique sur le «Small Business Act» (SBA)

Conseil Interrégional des Chambre des Métiers
2 Circuit de la Foire Internationale
L-1347 LUXEMBOURG

Numéro d'identification au registre des représentants d'intérêts : 688595314810-78¹

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction et contexte

Depuis son adoption en 2008, la loi sur les petites entreprises («Small Business Act») a démontré son efficacité en tant qu'instrument stratégique en faveur des petites et moyennes entreprises (PME). Diverses initiatives ont été prises, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour améliorer l'environnement dans lequel ces entreprises exercent leurs activités et pour les aider à se développer.

Il est temps à présent de s'interroger sur les actions qui pourraient être menées dans les années à venir pour faciliter la vie des PME.

La Commission a élaboré un document de consultation qui inclut les mesures en cours et les nouvelles propositions (voir le lien ci-dessous).

L'objectif de cette consultation est de recueillir des avis sur les nouvelles initiatives présentées dans le document de consultation.

Nous vous invitons à en prendre connaissance avant de remplir le questionnaire.

Document de consultation

<http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/6761?locale=fr>

¹ La présente contribution peut être publiée avec les informations personnelles relatives au Conseil Interrégional des Chambre des Métiers

1. Informations vous concernant

1.1. Vous participez à cette consultation en tant que/pour le compte d'un(e) :*

	citoyen de l'UE
	entreprise
	organisation professionnelle nationale
X	organisation professionnelle européenne / interrégionale
	autorité nationale
	autorité régionale
	autre

1.1.1. Quelle est la taille de votre entreprise ?*

	Travailleur indépendant
X	De 1 à 9 salariés
	De 10 à 49 salariés
	De 50 à 249 salariés
	Plus de 249 salariés

1.1.2. Êtes-vous inscrit au registre de transparence ?*

X	Oui
	Non

1.2. Veuillez indiquer votre nom/le nom de l'entreprise/organisation/autorité.*

Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)

1.3. Veuillez indiquer votre adresse électronique.

contact@cicm-irh.eu

1.4. Votre pays*

	Autriche
	Belgique
	Bulgarie
	Chypre
	République tchèque
	Danemark
	Estonie
	Finlande

	France
	Allemagne
	Grèce
	Hongrie
	Irlande
	Italien
	Italie
	Croatie
	Lettonie
	Lituanie
X	Luxembourg
	Malte
	Pays-Bas
	Pologne
	Portugal
	Roumanie
	Slovaquie
	Slovénie
	Espagne
	Suède
	Royaume-Uni
	Autre

1.5. Comment souhaitez-vous que votre contribution soit publiée sur le site web de la Commission ?*

X	Sous le nom indiqué (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
	De manière anonyme (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, à l'exception de mon nom/du nom de mon organisation, et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
	Aucune publication – ma réponse doit rester confidentielle (elle ne sera pas publiée, mais pourra être utilisée en interne par la Commission).

2. Alléger les charges administratives

2.1. Dans quelle mesure est-il important qu'un nouveau règlement de l'UE concernant la simplification de la réglementation garantisse ce qui suit dans tous les pays de l'UE ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Créer une entreprise en 3 jours et pour un coût maximal de 100 euros*			X (voir point 2.7.)	
2. Obtenir les autorisations requises dans un délai d'un mois*		X		
3. Rendre l'application du «test PME» ou d'un système équivalent obligatoire dans tous les pays de l'UE*	X			
4. Veiller à ce que les législations nationales prévoient la réhabilitation des entrepreneurs faillis dans un délai maximal de 3 ans*			X (voir point 2.7.)	

2.2. Une campagne à l'échelle de l'UE visant à réduire les formalités administratives des PME :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

2.3. Envisager la possibilité de réduire les coûts de transaction/redevances des PME, afin de faciliter leur accès à la propriété industrielle et intellectuelle :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

2.4. Améliorer la consultation des PME (et des organisations qui les représentent), à un stade précoce, sur les contraintes de la législation, en mettant l'accent sur les procédures de mise en œuvre aux niveaux européen et national :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

2.5. Encourager les pays de l'UE à simplifier les procédures fiscales des nouvelles entreprises durant leur phase de démarrage, afin de réduire les charges administratives et de les aider à se développer plus rapidement :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

2.6. Identifier, dans la législation nationale, les obstacles qui entravent la croissance des PME et prendre des mesures pour y remédier :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

2.7. Autres suggestions ou observations

1.500 caractères maximum

Il importe de donner une base juridique solide à la mise en œuvre du principe du « Think Small First ».

Ce principe devrait par ailleurs être appliqué d'une manière plus « participative » :

- en ne fournissant pas uniquement des outils en vue de rassembler des remarques/réactions des PME mais en recherchant à avoir des retours qualitatifs des PME sur les implications probables des réglementations spécifiques sur leurs activités (« tests PME » spécifiques aux niveaux européen et national) ;
- en procédant à une consultation des PME à un stade précoce, pour avoir ainsi leurs remarques/réactions dans une phase préliminaire des procédures d'élaboration des textes européens/nationaux, afin de bien saisir tous les impacts d'une mesure sur les affaires.

Concernant 2.1.1. : Le nombre de créations et de reprises d'entreprises ne peut être la seule mesure du succès d'une politique économique en Europe. Un taux élevé d'indépendants est seulement un indice parmi d'autres que les économies se développent. Dès lors, il est plus important, de mettre en œuvre un climat de création d'entreprises ainsi qu'une culture de l'entrepreneuriat, se basant sur des

qualifications professionnelles élevées et des concepts entrepreneuriaux solides, donnant ainsi naissance à des entreprises compétitives, capables et enclines de former la jeune génération. Une condition préalable importante est dans ce contexte la qualification des créateurs/-trices, que ce soit au niveau professionnel qu'entrepreneurial.

Concernant 2.1.4. : La réhabilitation dans un délai maximal de trois ans des entrepreneurs tombés en faillite constitue un privilège de la part du débiteur face au(x) créancier(s). Une procédure favorisant la « seconde chance » en faveur de personnes dignes d'être soutenues ne devrait être envisagée que sur la base de préalables clairement définis. Cette seconde chance ne devrait être attribuée qu'à des personnes créatrices d'entreprises faillies qui ne sont pas de mauvaise foi et qui n'ont pas commis de faute personnelle.

Une remise de la dette après trois années serait également un mauvais « signal politique ». D'une part, une telle évolution impacterait négativement et durablement la morale en matière de paiement, donc les délais de paiement. D'autre part, une remise de la dette rapide et sans conditions inviterait certaines personnes à augmenter la prise de risques en matière d'investissements et de décisions commerciales de natures diverses, vu que les conséquences financières et temporaires d'une faillite resteraient prévisibles et sans pertes importantes à terme.

3. Accès au financement

3.1. Renforcer le marché du capital-risque en Europe (par la législation, notamment), de manière à ramener les investisseurs institutionnels privés sur le marché :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

3.2. Mobiliser tous les fonds alloués aux instruments financiers au titre de COSME pour qu'au moins 220 000 PME de l'UE bénéficient d'un meilleur accès au financement (fonds de capital-risque, garanties et contre-garanties soutenus par l'UE) :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

3.3. Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour développer d'autres sources de financement ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Supprimer les obstacles au financement participatif et sensibiliser aux risques et aux avantages qu'il présente, et à la manière dont les PME peuvent y avoir accès (par l'information, par des manifestations et des forums destinés aux personnes potentiellement intéressées, etc.)*		X		
2. Poursuivre le développement et la diffusion du financement mezzanine (forme de financement hybride, c.-à-d. dette/capitaux propres) par des échanges de bonnes pratiques et la création de plateformes de discussion sur le sujet*		X		
3. Diffuser les bonnes pratiques sur le financement de la chaîne d'approvisionnement par des activités de sensibilisation*		X		

3.4. Contribuer à relancer les marchés de la titrisation de l'UE par une législation appropriée :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

3.5. Accroître la coopération avec les institutions financières pour mieux faire connaître les instruments financiers européens en faveur des PME en signant des accords avec les associations européennes et nationales concernées :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

3.6. Autres suggestions ou observations

1.500 caractères maximum

Simplifier l'accès des PME au financement est un des préalables à la croissance en Europe. Ceci concerne surtout les petites entreprises, qui, vu leurs désavantages systématiques dus à l'aspect taille, ont des problèmes nettement plus pointus en matière de financement que les entreprises de taille plus grande.

L'accès au financement est par ailleurs souvent un défi plus important pour les créateurs d'entreprises que pour les entreprises existantes.

Toutefois une orientation renforcée du financement des entreprises vers les marchés des capitaux risque de ne pas prendre en considération les vrais besoins de la majorité des PME. Le passage par les marchés des capitaux est en général trop lourd, trop cher et entraîne souvent des charges démesurées. Une concentration unilatérale des efforts sur le capital à risque pourrait limiter les possibilités de croissance des PME. Dès lors, à l'avenir, il sera important de mettre en œuvre un large mix d'instruments financiers, qui devrait inclure également les instruments traditionnels comme les cautionnements, les garanties et les produits financiers mezzanine.

Par ailleurs, il importe de promouvoir le modèle d'octroi de crédits bancaires assis sur trois piliers, tel qu'il existe dans certains Etats membres (banques privées ; banques publiques ; banques coopératives). Le principe de la « banque attirée » a fait ses preuves pendant la crise financière en tant que moyen de support important des PME implantées localement avec un rayon d'action limité à un niveau régional.

En outre, une activation renforcée des marchés de la titrisation n'est utile que si les instituts de crédit profitent des marges de manœuvre ainsi dégagées en vue de l'octroi de crédits aux PME.

Souvent les PME familiales financent leurs investissements sur la base d'autofinancements et elles ne sont pas assez préparées en vue de réaliser des projets d'envergure par le recours à des créanciers externes, tels que les banques ou autres bailleurs de fonds.

Des initiatives de coaching et de mentoring sont en général très efficaces et pourraient être mises en œuvre afin de guider les chefs d'entreprises de PME en vue d'avoir un meilleur accès à des sources de financement nationales, transfrontalières ou européennes.

Plus en amont, les principes du financement devraient être systématiquement enseignés dans l'enseignement secondaire, pour transmettre aux futurs salariés/chefs d'entreprises un savoir basic sur les éléments qui sont déterminants en terme de gestion financière afin de rendre une entreprise viable et comment garantir le financement par des investisseurs externes éventuels.

4. Promouvoir l'accès au marché pour les PME

4.1. Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour améliorer l'accès des PME au marché unique de l'UE ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Moderniser le réseau Entreprise Europe (EEN) en renforçant la coopération locale avec les parties prenantes des PME et fournir de nouveaux services*			X (voir point 4.4.)	
2. Créer un centre d'excellence européen sur l'utilisation efficace des ressources pour informer et conseiller les PME, et fournir une aide dans ce domaine*		X (voir point 4.4.)		
3. Aider quelque 100 organisations de clusters moins avancées à mettre en place des services d'aide sur mesure pour les PME par des jumelages avec des organisations de clusters plus avancées d'ici à 2020*		X		

4.2. Élaborer une stratégie intégrée de la Commission pour aider les PME à exercer des activités en dehors de l'UE (afin de porter à 20 % la proportion de ces PME d'ici à 2020) :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

4.2.1. (4.2.a.) Dans quelle mesure les propositions suivantes, qui pourraient être incluses dans la stratégie de la Commission visant à aider les PME à exercer des activités en dehors de l'UE, sont-elles importantes ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Apporter une valeur ajoutée et compléter l'assistance fournie au niveau national et régional en définissant clairement la portée géographique des actions*		X		
2. Renforcer les liens entre les différents programmes et initiatives de soutien de l'UE (EEN, service d'assistance DPI, centres pour les PME de l'UE, etc.)*		X		
3. Présenter les PME prospères de l'UE qui exercent leurs activités sur les marchés mondiaux et mieux faire connaître aux PME les initiatives financées par l'UE dans ce domaine*		X		
4. Encourager les PME à étendre leurs activités en dehors de l'UE grâce aux «missions pour la croissance» et à la coopération au sein des clusters internationaux*		X		
5. Favoriser un environnement international plus propice aux PME par l'instauration et le suivi des dialogues entre les PME et les partenaires commerciaux clés de l'UE*			X	

4.3. Examiner la possibilité de mettre en place des mesures stratégiques ciblant les entreprises de taille intermédiaire (qui emploient plus de 249 salariés), afin de les aider à développer leurs activités internationales :*

	est très utile
	est utile
X	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

4.4. Autres suggestions ou observations

1.500 caractères maximum

Un programme permettant aux PME de pousser la prospection économique en passant par un réseau de représentants / d'agents commerciaux de l'UE partout dans le monde pourrait être très utile.

Il est un fait que souvent les PME ont autant besoin de supports opérationnels que financiers en vue de se développer à l'international. L'échange d'expérience entre pairs est important dans ce contexte.

Concernant 4.1.1. : L'activité Enterprise Europe Network (EEN) doit être vue comme un complément utile et important par rapport aux offres de services déjà existants au niveau des chambres professionnelles. Les craintes d'une bureaucratie européenne toujours plus grande devraient être contrebalancées de façon convaincante par la Commission européenne, entre autres par le fait que l'EEN concentre son activité de base sur le conseil en matière d'accès aux marchés et n'intègre de ce fait pas d'autres domaines / d'autres missions. Des recoupements avec les services offerts par les guichets uniques devraient être évités. Le renforcement de la coopération locale entre les EEN et les parties prenantes des PME (surtout avec les organisations professionnelles représentatives aux niveaux régional et national) tout comme la modernisation du réseau EEN sont importantes.

Concernant 4.1.2. : Le centre d'excellence pourrait influencer directement et positivement l'accès des PME au marché intérieur, par

- l'intégration des réseaux nationaux d'efficacité des ressources ;
- la diffusion des connaissances sur les tendances, que ce soit au niveau opérationnel ou politique ;
- la sensibilisation des autorités politiques en faveur des produits et des ressources dont ont besoin les PME et l'Artisanat.

Concernant 4.3. : Possibilité de mettre en place des mesures stratégiques ciblant les entreprises de taille intermédiaire - Promotion des PME faisant preuve d'une croissance accrue : Une modification de la définition européenne des PME ne devrait pas figurer à l'ordre du jour des discussions européennes autour du futur SBA et donc de la politique européenne des PME. L'introduction d'un nouveau seuil « Mid-Caps » dans le cadre de la définition européenne des PME n'est dès lors pas à recommander, étant donné que les besoins des PME (entre autres des petites entreprises) ne sont pas comparables à ceux des « Mid-Caps ». Il importerait de ne pas considérer les entreprises « Mid-Cap » dans le cadre du SBA mais de les soutenir dans le cadre de politiques et programmes européens spécifiques (p.ex. en matière d'internationalisation), comme cela est déjà prévu dans « Horizon 2020 » (pour le volet innovation). Cette façon de procéder permettrait de définir des politiques de soutien adaptées aussi bien aux PME traditionnelles (dans le cadre du SBA) qu'aux « Mid-Caps (dans le cadre d'autres initiatives politiques).

Concernant 4.2a. : Les engagements dans les accords de libre-échange devraient permettre de créer plus de transparence surtout pour les PME, afin que ces derniers puissent mieux estimer leurs chances sur les marchés de l'exportation et éviter ainsi des risques commerciaux. De ce fait, des chapitres PME spécifiques devraient être formulés dans les accords de libre-échange qui lieraient ainsi les parties signataires (en vue de mettre à disposition toutes les informations requises en matière de conditions préalables et de procédures concernant l'exportation de produits resp. de prestations de services). Ceci sera un préalable important en vue de garantir des opportunités importantes également pour les PME et l'Artisanat sur

les marchés globaux.

5. Libérer le potentiel de croissance inhérent à l'entrepreneuriat et à l'innovation

5.1. Développer le programme «Erasmus pour jeunes entrepreneurs» pour faire passer le nombre d'échanges de 800 à 10 000 par an d'ici à 2020 :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.2. Mettre sur pied une plateforme d'alerte rapide à l'échelle de l'UE qui permettrait aux parties concernées et aux experts de conseiller les entreprises en difficulté et d'aider les entreprises viables à surmonter la crise, à sauver des emplois et à éviter la faillite :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.3. Donner à tous les pays de l'UE l'objectif d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire comme compétence clé d'ici à 2018 :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.4. Veiller à ce que la plateforme en ligne pour les femmes entrepreneurs (qui doit être lancée en 2015) devienne un guichet unique reconnu et utilisé, associant les parties prenantes au niveau local, national et de l'UE :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.5. Consulter les entrepreneurs dans toute l'Europe pour recueillir des idées d'initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les entreprises lancées par des jeunes :*

	est très utile
X	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.6. Aider les pays et régions de l'UE à élaborer des modèles de centres de démarrage et de croissance, et promouvoir ces modèles :*

X	est très utile
	est utile
	n'est pas très utile
	est tout à fait inutile

5.7. Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour faciliter le transfert d'entreprises ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Demander instamment aux pays de l'UE de mettre en place des plans d'action nationaux et un guichet unique sur les transferts d'entreprises, ou d'intégrer un volet «transfert» aux guichets uniques existants d'ici à 2017*	X			
2. Élaborer et diffuser des «normes de qualité» applicables aux marchés en ligne pour les transferts d'entreprises, et encourager l'établissement de liens entre les plateformes de rapprochement transfrontalières existantes*		X		
3. Faciliter la mise en réseau à l'échelle de l'UE afin d'encourager les échanges entre chercheurs et professionnels; créer un réseau européen de tuteurs pour les transferts*		X		
4. Soutenir une plateforme de rapprochement à l'échelle de l'UE pour les universités/écoles de commerce, axée sur les transferts			X	

d'entreprises*				
-----------------------	--	--	--	--

5.8. Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour soutenir la nouvelle stratégie de la Commission en faveur des clusters ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Promouvoir et soutenir des modèles innovants de gestion d'entreprise, également par des initiatives visant à développer de nouvelles compétences de gestion pour les PME*		X		
2. Réunir des responsables de clusters au sein d'une plateforme européenne consacrée à la politique des clusters pour la croissance, afin d'échanger des expériences et d'élaborer une méthodologie commune pour la politique des clusters*		X		
3. Engager un dialogue régulier sur les secteurs émergents avec les PME et les spécialistes de l'aide aux entreprises et des clusters		X		

5.9. Autres suggestions ou observations

1.500 caractères maximum

La transmission des entreprises, surtout des PME familiales, est un des sujets et défis les plus importants pour les années à venir.

De ce fait des mesures spécifiques aux niveaux européen et surtout national favorisant la transmission doivent être considérées comme absolument prioritaires.

La plupart des concepts mentionnés ne présentent toutefois qu'une utilité limitée (dans l'Artisanat ce sont les plateformes nationales qui génèrent le plus de valeur ajoutée). Il est souhaitable de privilégier une action de proximité pour faciliter toutes les étapes de la transmission y compris le financement.

Les initiatives esquissées devraient de ce fait servir plutôt comme levier aux institutions intermédiaires de conseil et de promotion qu'aux PME, notamment les chambres professionnelles.

L'échange d'information structuré devrait par ailleurs servir à transférer plus facilement les meilleures pratiques d'un Etat membre vers l'autre.

Le mentoring ou coaching par des pairs devrait avoir une importance grandissante en vue de l'accompagnement des repreneurs d'entreprises afin de leur donner la possibilité via un conseil ciblé et continu de pérenniser leur activité dans le temps.

Concernant 5.2. : Dans le cadre des PME et notamment de l'Artisanat, une plateforme d'alerte rapide au niveau national ferait plus de sens ; le rassemblement de meilleures pratiques au niveau européen est à saluer, plus particulièrement pour

les conseillers de PME.

Concernant 5.3. : Dans le plan d'action „Entrepreneuriat 2020“, la Commission européenne a déjà défini des domaines prioritaires, comme par exemple la prise en compte de sujets économiques, en particulier la compétence-clé de l'entrepreneuriat, dans les programmes d'enseignement des Etats membres. Les aspects « éducation en faveur de l'entrepreneuriat » et « écoles professionnelles / formation professionnelle » devraient être prises en compte de façon renforcée en Europe. Une intégration plus poussée des sujets « entrepreneuriat et apprentissage / formation professionnelle » est tout aussi importante. Le caractère transversal de l'esprit d'entreprise nécessite par ailleurs une approche coordonnée. Ceci compte surtout pour les administrations publiques dans l'UE. Elles doivent mieux coopérer avec les chefs d'entreprises, en vue de dégager les facteurs de réussite des initiatives permettant de soutenir davantage l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise.

6. Renforcer le développement des compétences

6.1. Dans quelle mesure est-il important, pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de lancer une initiative de la Commission relative à l'emploi, à l'éducation et aux entreprises favorisant les mesures suivantes ?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
1. Des programmes de formation pour les travailleurs qualifiés moyennant la participation directe des PME du secteur concerné*			X	
2. Un système de formation professionnelle en alternance*	X			
3. Une meilleure image de l'artisanat et des emplois techniques dans les PME*	X			

6.2. Autres suggestions ou observations

1.500 caractères maximum

Le CICM soutient la volonté de continuer à développer le SBA en tant qu'instrument transversal pour l'élaboration des politiques et des programmes.

Il soutient également les 5 priorités identifiées par la Commission européenne qui sont l'allègement des charges administratives, l'accès au financement, l'accès au marché, l'entrepreneuriat et innovation ainsi que le développement des compétences. Il considère que ces priorités devraient concourir ensemble à la mise en place d'un environnement favorable au développement pérenne des petites entreprises en Europe.

Renforcer l'attractivité des métiers et surtout ceux associé au travail manuel (notamment les métiers de l'Artisanat et les métiers techniques)

Les métiers de l'Artisanat et les métiers techniques ont malheureusement une image plutôt négative auprès du grand public et manquent d'attractivité surtout auprès des jeunes, contrairement aux activités de l'industrie voire au secteur public. Il importe dès lors de promouvoir constamment auprès des jeunes les possibilités de carrières et le caractère innovateur liés aux métiers techniques et de l'Artisanat. Drainer à l'avenir un nombre croissant de jeunes dans ces métiers tout en valorisant leurs talents et compétences devrait être un défi important pour l'UE et les Etats Membres et pourrait avoir un impact positif sur l'innovation, la création d'entreprise et d'emploi tout comme sur la dynamique socio-économique en Europe.

Renforcer l'image de marque de la formation professionnelle – Impliquer les chambres professionnelles dans les processus de réflexion

L'image de marque de la formation professionnelle doit être renforcée partout en Europe et considérée comme étant un pilier à développer au même titre que l'enseignement général et l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, une meilleure image de marque, davantage de modules pratiques et des passerelles vers l'enseignement supérieur doivent être mises en œuvre. Une condition préalable en vue d'une valorisation et d'une amélioration de la qualité de la formation professionnelle partout en Europe est toutefois la prise en compte renforcée des besoins des entreprises et des positions des chambres professionnelles.

Plus de coopération en matière de formation professionnelle – Renforcement des structures concomitantes en Europe

Le CICM s'engage en faveur d'une coopération intra-européenne accrue en matière de formation. Beaucoup de pays européens sont intéressés d'intégrer des éléments du système dual de formation professionnel. Les institutions européennes peuvent soutenir cette dynamique par la promotion de l'apprentissage dual en tant que meilleure pratique en Europe.

Utilisation accrue de financements européens

Les fonds structurels européens devraient davantage être utilisés en vue de réussir le transfert des principes d'un apprentissage concomitant. Aussi bien le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) que le Fonds Social Européen (FSE) réalisent la promotion de la création d'emplois. L'initiative en matière d'emploi du Conseil Européen tout comme l'initiative récente du Président Jean-Claude Juncker (Paquet d'investissement) constituent également des éléments importants. Toutefois, tous les nouveaux moyens mis à disposition aux niveaux européen et national devraient être utilisés de façon renforcée en vue de la mise en

œuvre de mesures qui permettraient de soutenir la jeunesse et les jeunes adultes.

Promouvoir la mobilité de la main d'œuvre qualifiée dans le marché intérieur

Les Etats membres devraient promouvoir la mobilité des indépendants et des salariés. La réforme de la directive européenne en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles a été un instrument important en vue de l'allègement de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Dans ce contexte, il importe que les compétences et profils rattachés aux professions soit comparables. Ces compétences ne doivent toutefois en aucun cas être harmonisées en Europe. En plus, les systèmes de formation concomitants existants dans certains Etats membres ne devraient pas être mis en danger par des propositions législatives nouvelles futures de la Commission européenne.

Conseil Interrégional des Chambre des Métiers

Luxembourg, le 15 décembre 2014

Eine starke EU-Politik zur Förderung kleiner und mittlerer Unternehmen (KMU) und des Unternehmertums 2015–2020

Öffentliche Konsultation zum Small Business Act (SBA)

Interregionaler Rat der Handwerkskammern der Großregion
2 Circuit de la Foire Internationale
L-1347 LUXEMBOURG

Identifikationsnummer im Transparenzregister der EU: 688595314810-78¹

Mit * markierte Felder sind Pflichtfelder.

Einführung und Hintergrund

Seit seiner Annahme im Jahr 2008 hat sich der Small Business Act (SBA) als politisches Instrument zur Unterstützung der kleinen und mittleren Unternehmen (KMU) bewährt. Auf europäischer und nationaler Ebene wurden mehrere Initiativen ergriffen, um ein günstigeres Umfeld für KMU zu schaffen und ihr Wachstum zu fördern.

In den nächsten Jahren soll noch mehr getan werden, um den KMU ihre Geschäftstätigkeit zu erleichtern. Die Kommission hat daher ein Konsultationspapier aufgesetzt, in dem sie aktuelle Maßnahmen und neue Vorschläge zusammenfasst (siehe nachstehenden Link). Sie möchte damit Ihre Meinung zu neuen Initiativen einholen.

Bitte lesen Sie dieses Dokument, bevor Sie den Fragebogen ausfüllen.

Konsultationspapier

<http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/6761?locale=de>

¹ Ich stimme der Veröffentlichung aller in meinem Beitrag gemachten Angaben zu und erkläre, dass der Veröffentlichung keine urheberrechtlichen Beschränkungen entgegenstehen.

1. Zu Ihrer Person

1.1. Sie antworten als*

<input checked="" type="checkbox"/>	Vertreter/-in einer europäischen / interregionalen Unternehmensorganisation
-------------------------------------	---

1.1.1. Wie groß ist Ihr Unternehmen?*

<input checked="" type="checkbox"/>	1-9 Beschäftigte
-------------------------------------	------------------

1.1.2. Sind Sie im Transparenzregister registriert?*

<input checked="" type="checkbox"/>	Ja
-------------------------------------	----

1.2. Bitte nennen Sie Ihren Namen bzw. den Namen des Unternehmens/der Organisation/der Behörde.*

Interregionaler Rat der Handwerkskammern der Großregion (IRH)

1.3. Bitte geben Sie Ihre E-Mail-Adresse an.

contact@cicm-irh.eu

1.4. Ihr Land*

<input checked="" type="checkbox"/>	Luxemburg
-------------------------------------	-----------

1.5. Wie sollen wir Ihren Beitrag auf der Kommissionswebsite veröffentlichen?*

<input checked="" type="checkbox"/>	Unter dem genannten Namen (Ich stimme der Veröffentlichung aller in meinem Beitrag gemachten Angaben zu und erkläre, dass der Veröffentlichung keine urheberrechtlichen Beschränkungen entgegenstehen.)
-------------------------------------	--

2. Reduzierung des Verwaltungsaufwands

2.1. Wie wichtig ist eine neue EU-Verordnung zur Vereinfachung von Rechtsvorschriften, mit der in allen EU-Ländern Folgendes erreicht werden soll?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Gründung eines Unternehmens bei Gesamtkosten von höchstens 100 Euro innerhalb von 3 Tagen*			X (siehe 2.7.)	
2. Erlangung der erforderlichen Genehmigungen binnen eines Monats*		X		
3. Obligatorische Einführung eines "KMU-Tests" oder eines vergleichbaren Systems in allen EU-Ländern*	X			
4. Gewährleistung nationaler Vorschriften, die bei Konkurs eine Schuldbefreiung nach höchstens drei Jahren sicherstellen*			X (siehe 2.7.)	

2.2. Eine EU-weite Kampagne zur Reduzierung des Verwaltungsaufwands für KMU ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

2.3. Eine eventuelle Senkung der Transaktionskosten/Gebühren für KMU zur Förderung ihres Zugangs zu gewerblichem und geistigem Eigentum ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

2.4. Die frühzeitige Konsultation von KMU (und der sie vertretenden Organisationen) zu bürokratischen Rechtsvorschriften, insbesondere zu Durchführungsverfahren auf europäischer und nationaler Ebene, ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

2.5. Eine Aufforderung an die EU-Länder, ihre Steuerverfahren für neue Unternehmen in der Gründungsphase zu vereinfachen, um den bürokratischen Aufwand zu verringern und ihr Wachstum zu beschleunigen, ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

2.6. Die Ermittlung und Beseitigung von Hindernissen für das Wachstum von KMU in nationalen Rechtsvorschriften ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

2.7. Möchten Sie weitere Vorschläge oder Anmerkungen machen?

höchstens 1.500 Zeichen

Zur erfolgreichen Umsetzung des Prinzips „Think Small First“ ist die Schaffung einer soliden rechtlichen Basis notwendig.

Die Anwendung dieses Prinzips erfordert zudem die „kontinuierliche aktive Zusammenarbeit“ mit betroffenen Akteuren:

- Die bloße Existenz von Tools zur Aufnahme von Anmerkungen und Meinungen der KMU ist nicht ausreichend. Eine qualitative Erhebung der Reaktionen von KMU bzgl. Auswirkungen spezieller geplanter EU-Richtlinien und -Vorschriften ist wichtig (spezifische „KMU Tests“ auf europäischer und nationaler Ebene)

- Die vorzeitige Durchführung von Konsultationen ist empfehlenswert, um die Bedürfnisse der KMU bereits in Vorbereitung und Ausarbeitung der Texte mit berücksichtigen zu können und mögliche Auswirkungen von Prozeduren im Vorfeld richtig erfassen zu können.

zu 2.1.1.: Die bloße Zahl der Gründungs- und Übernahmehabenden kann nicht der Maßstab für den Erfolg der Wirtschaftspolitik sein. Eine hohe Selbstständigenquote ist lediglich Kennzeichen von sich entwickelnden Volkswirtschaften. Wichtiger ist, die Etablierung von Gründungsklima und Gründungskultur, die auf der Basis von hohen beruflichen Grundqualifikationen, die verbindlich nachzuweisen sind, und soliden unternehmerischen Konzepten, langfristig erfolgreiche Unternehmen hervorbringt, die auch ausbildungsfähig und ausbildungswillig sind. Eine wesentliche Voraussetzung dafür ist die Qualifizierung der Gründerinnen und Gründer, sowohl beruflich, als auch unternehmerisch.

zu 2.1.4.: Die Verkürzung des Restschuldbefreiungsverfahrens auf drei Jahre stellt eine Privilegierung des Schuldners zulasten der Gläubiger dar. Ein Verfahren der zweiten Chance darf nur gezielt unterstützungswürdigen Personen unter klar umrissenen Voraussetzungen zuteil werden. Eine zweite Chance darf nur redlichen und unverschuldet insolvent gewordenen Existenzgründern gegeben werden.

Weit gravierender als die unmittelbare finanzielle Benachteiligung der Gläubiger ist

das politische Signal, das von einem Schuldenschnitt nach drei Jahren ausgeht. So würde zum einen die Zahlungsmoral absehbar und nachhaltig negativ beeinflusst. Zum andern lädt ein derartig schneller und anforderungsloser Schuldenschnitt förmlich dazu ein, die Risikobereitschaft bei Investitionen und sonstigen Geschäftshandlungen zu erhöhen, da die zeitlichen und finanziellen Folgen einer Insolvenz berechenbar und ohne einschneidende Einbußen verkraftbar wären.

3. Zugang zu Finanzmitteln

3.1. Die Stärkung des Risikokapitalmarktes in Europa (durch Rechtsvorschriften und andere Mittel) zur Wiederherstellung der Attraktivität des Marktes für private institutionelle Anleger ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

3.2. Die Mobilisierung aller für die Finanzinstrumente unter COSME zugewiesenen Mittel zur Verbesserung des Zugangs von mindestens 220 000 KMU in der EU zu Finanzmitteln (durch von der EU geförderte Risikokapitalfonds, Bürgschaften und Rückbürgschaften) ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

3.3. Wie wichtig sind folgende Initiativen zur Erschließung alternativer Finanzquellen?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Beseitigung von Hindernissen für Crowdfunding und Aufklärung über Risiken, Vorteile und Zugangsmöglichkeiten für KMU (Information, Veranstaltungen, Foren für potenzielle Interessenten usw.)*		X		
2. Weiterentwicklung der Mezzanine-Finanzierung (Hybridfinanzierung, d. h. Schulden/Eigenkapital) durch Austausch bewährter Verfahren und Diskussionsforen zum Thema*		X		
3. Verbreitung bewährter Verfahren im Bereich der "Supply-Chain"-Finanzierung durch Sensibilisierungsmaßnahmen*		X		

3.4. Ein Beitrag zur Belebung der Verbriefungsmärkte durch geeignete Rechtsvorschriften ist*

	sehr sinnvoll
--	---------------

X	Sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

3.5. Die Intensivierung der Zusammenarbeit mit Finanzinstituten zur Sensibilisierung für EU-Finanzinstrumente für KMU durch entsprechende Vereinbarungen mit den einschlägigen europäischen und nationalen Verbänden ist*

X	sehr sinnvoll
	Sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

3.6. Möchten Sie weitere Vorschläge oder Anmerkungen machen?

höchstens 1.500 Zeichen

KMU den Zugang zu Finanzierungen zu erleichtern, ist eine Grundvoraussetzung für Wachstum in Europa.

Dies gilt vor allem für kleinere Unternehmen, die auf Grund systematischer, größenbedingter Nachteile deutlich mehr Finanzierungsschwierigkeiten haben als größere Unternehmen.

Der Zugang zu finanziellen Mitteln stellt Gründer vor eine wesentlich größere Herausforderung als bereits bestehende Unternehmen.

Eine stärkere Kapitalmarktorientierung der Unternehmensfinanzierung geht für den Großteil der KMU aber an der Wirklichkeit vorbei. Sie ist in der Regel zu aufwändig, zu teuer und mit zu hohen Auflagen verbunden. Eine einseitige Fokussierung auf Risikokapital würde daher die Wachstumsmöglichkeiten von KMU einschränken. Deshalb ist auch weiterhin ein breiter Mix an Finanzierungsinstrumenten nötig, der bewährte Instrumente wie Bürgschaften, Garantien und Mezzanine Finanzprodukte umfasst.

Zudem gilt muss das in einzelnen Mitgliedstaaten existierende Drei-Säulen-Modell der Kreditwirtschaft erhalten und gefördert werden. Das Hausbankenprinzip hat sich insb. in der Finanzkrise als Stützpfiler des Mittelstandes erwiesen.

Des Weiteren ist eine Belebung der Verbriefungsmärkte nur dann sinnvoll, wenn die Finanzinstitute die entstandenen Spielräume für die Kreditvergabe an kleine und kleinste Unternehmen nutzen.

Oft greifen gerade Familienunternehmen und KMU bei Investitionen auf eigene Mittel zurück und sind nicht ausreichend auf die Durchführung von Projekten vorbereitet, die externe Mittel erfordern würden (externe Geldgeber, Bankdarlehen, etc.).

Coaching- und Mentoring-Initiativen sind häufig sehr erfolgreich und sollten auch eingesetzt werden, um Unternehmenschefs im Bereich der Finanzierungssuche zu unterstützen, national und grenzüberschreitend.

Zusätzlich sollte das Thema der Unternehmensfinanzierung systematisch in den Lehrplan der schulischen Ausbildung mit aufgenommen werden, um bereits frühestmöglich ein Grundverständnis für finanzielle betriebliche Abläufe zu garantie-

ren.

4. Förderung des Marktzugangs für KMU

4.1. Wie wichtig sind die folgenden Initiativen für die Verbesserung des Zugangs von KMU zum EU-Binnenmarkt?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Verbesserung des "Enterprise Europe Network" durch Intensivierung der lokalen Zusammenarbeit mit KMU und anderen Akteuren sowie durch die Bereitstellung neuer Dienste*			X (siehe 4.4.)	
2. Einrichtung eines Europäischen Exzellenzzentrums für Ressourceneffizienz zur Information und Beratung von KMU sowie zu ihrer Unterstützung in diesem Bereich*		X (siehe 4.4.)		
3. Unterstützung von rund 100 weniger entwickelten Clusterorganisationen beim Ausbau kundenorientierter Unterstützungsdienste für KMU durch Partnerschaften mit etablierten Clusterorganisationen - bis 2020*		X		

4.2. Erarbeitung einer integrierten Kommissionsstrategie zur Förderung der Geschäftstätigkeit von KMU außerhalb der EU (und damit Erhöhung des Anteils außerhalb der EU tätiger KMU auf 20 % bis 2020)*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

4.2.1. (4.2a.)Wie wichtig sind die folgenden Vorschläge, die in die Kommissionsstrategie zur Förderung der Geschäftstätigkeit von KMU außerhalb der EU aufgenommen werden könnten?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Schaffung eines Mehrwerts und Ergänzung der bestehenden nationalen und regionalen Unterstützung durch klare Abgrenzung des geografischen Geltungsbereichs der Maßnahmen*		X		
2. Stärkung der Verbindungen zwi-		X		

schen den verschiedenen EU-Förderprogrammen und -Initiativen (EEN, IPR Helpdesk, EU-KMU-Zentren usw.)*				
3. Präsentation von Erfolgsbeispielen international tätiger KMU und Sensibilisierung von KMU für EU-finanzierte Initiativen in diesem Bereich*		X		
4. Bestärkung der KMU in ihren Expansionsplänen durch Wachstumsmissionen und Zusammenarbeit innerhalb internationaler Cluster*		X		
5. Förderung eines KMU-freundlicheren internationalen Umfelds durch Aufnahme und Fortführung entsprechender Dialoge mit den wichtigsten EU-Handelspartnern*			X	

4.3. Die Ausrichtung politischer Maßnahmen auf mittelgroße Unternehmen (mit über 249 Beschäftigten) zur Förderung ihrer internationalen Geschäftstätigkeit ist*

	sehr sinnvoll
	sinnvoll
X	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

4.4. Möchten Sie weitere Vorschläge oder Anmerkungen machen?

höchstens 1.500 Zeichen

Ein Programm zum Aufbau eines weltweiten Netzwerkes von europäischen Handelsvertretern, auf die KMU bei Ausweitung der Geschäftstätigkeit zurückgreifen können, wäre sehr sinnvoll.

Gerade KMU benötigen administrative und finanzielle Unterstützung bei der Erschließung internationaler Märkte. Der Austausch von Erfahrung ist in diesem Bereich unerlässlich.

zu 4.1.1.: Die Tätigkeit des Enterprise Europe Network (EEN) muss als eine sinnvolle und wichtige Ergänzung der in den Kammern bereits vorhandenen Serviceangebote gesehen werden. Befürchtungen einer überbordenden EU-Bürokratie sollte von der EU-Kommission überzeugend entgegengewirkt werden, u.a. indem sich das EEN auf seine Basistätigkeit als Beratungsnetzwerk für den Marktzugang beschränkt und keine zusätzlichen neuen Dienste erhält. Überschneidungen mit den von den einheitlichen Ansprechpartnern erbrachten Beratungsleistungen sollten vermieden werden.

zu 4.1.2.: Das Exzellenzzentrum könnte den Zugang von KMU zum europäischen

Binnenmarkt mittelbar positiv beeinflussen, indem es

- nationale Ressourceneffizienz-Netzwerke verzahnt;
- Erkenntnis über Trends - sowohl wirtschaftspraktische als auch politische verbreitet;
- ermöglicht, die europäische Ressourcen-/ Produktpolitik für KMU / Handwerksanliegen und -trends zu sensibilisieren;
- ermöglicht, handwerkliche Ressourceneffizienzmaßnahmen, -strategien und -ideen zu verbreiten.

zu 4.3.: Förderung des schnell wachsenden Mittelstandes: Weniger die Veränderung der europäischen KMU-Definition sollte hier das Ziel sein. Vielmehr sollte eine gesonderte Politik (z.B. zur Internationalisierung) von Mid-Cap-Unternehmen angestrebt werden, wie dies beispielsweise schon im Förderprogramm Horizont 2020 vorgesehen ist. Dies würde sowohl für klassische KMU als auch für Mid-Caps zu sinnvollen Förderbedingungen führen können. Von einer neuen Zwischenkategorie für Mid-Caps in der Europäischen KMU-Definition ist abzuraten, da die Bedürfnisse von KMU (u.a. von Kleinstunternehmen) nicht vergleichbar sind mit denen von Mid-Caps.

zu 4.2a.: Verpflichtungen in Freihandelsabkommen für mehr Transparenz können gerade KMU helfen, Exportmärkte besser einzuschätzen und Geschäftsrisiken zu vermeiden. Es sollten daher spezielle Kapitel in Freihandelsabkommen aufgenommen werden, die die Vertragsparteien verpflichten, umfassende Informationen hinsichtlich der Vorschriften und Verfahren für den Export von Waren bzw. die Erbringung von Dienstleistungen vor Ort bereit zu stellen. Gerade für das mittelständisch geprägte Handwerk könnten so wichtige Impulse gesetzt werden.

5. Unternehmerisches und innovatives Potenzial freisetzen

5.1. Der Ausbau des Programms "Erasmus für junge Unternehmer" von 800 auf 10 000 Austausche pro Jahr bis 2020 ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

5.2. Eine EU-weite Frühwarnplattform für beteiligte Akteure und Experten zur Beratung und Unterstützung lebensfähiger Unternehmen in Schwierigkeiten, zur Erhaltung von Arbeitsplätzen und zur Vermeidung von Konkurs ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

5.3. Die Festsetzung von Zielen für alle EU-Länder zur Aufnahme unternehmerischer Lehrinhalte in die Lehrpläne weiterführender Schulen bis 2018 ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

5.4. Dafür zu sorgen, dass die für 2015 geplante Online-Plattform für Unternehmerinnen zu einer bekannten und vielbesuchten Anlaufstelle lokaler, nationaler und europäischer Akteure wird, ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

5.5. Eine Umfrage unter allen europäischen Unternehmern zum Sammeln von Ideen für neue Initiativen zur Förderung des Unternehmertums und junger Unternehmensgründer ist*

	sehr sinnvoll
X	sinnvoll
	weniger sinnvoll

	nicht sinnvoll
--	----------------

5.6. Die Unterstützung der EU-Länder und -Regionen bei der Entwicklung von Modellen für Unternehmensgründungen und Wachstumszentren sowie bei der Förderung dieser Modelle ist*

X	sehr sinnvoll
	sinnvoll
	weniger sinnvoll
	nicht sinnvoll

5.7. Wie wichtig sind folgende Initiativen zur Erleichterung der Übertragung von Unternehmen?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Aufforderung der EU-Länder zur Erarbeitung nationaler Aktionspläne für Unternehmensübertragungen und zur Einrichtung entsprechender Anlaufstellen oder zur Berücksichtigung dieses Aspekts in bestehenden Anlaufstellen bis 2017*	X			
2. Entwicklung und Verbreitung von Qualitätsstandards für Online-Plattformen für Unternehmensübertragungen und Förderung der Vernetzung bereits bestehender grenzübergreifender Plattformen*		X		
3. Vereinfachung der EU-weiten Kontaktaufnahme zwischen Forschern und Praktikern; Schaffung eines europäischen Mentoren-Netztes für Unternehmensübertragungen*		X		
4. Förderung einer EU-weiten Vermittlungsplattform für Universitäten/Wirtschaftshochschulen mit Schwerpunkt auf Unternehmensübertragung*			X	

5.8. Wie wichtig sind die folgenden Maßnahmen für die Förderung der neuen Cluster-Strategie der Kommission?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Förderung und Unterstützung innovativer Managementmodelle, unter anderem durch Initiativen zur		X		

Entwicklung neuer Managementfähigkeiten für KMU*				
2. Zusammenführung von Cluster-Verantwortlichen auf einer europäischen Plattform zur Förderung des Clusterwachstums durch Erfahrungsaustausch und Entwicklung einer gemeinsamen Methodik für die Clusterpolitik*		X		
3. Einrichtung eines regelmäßigen Dialogs über neu entstehende Branchen mit KMU-Verbänden sowie Praktikern aus den Bereichen Unternehmensförderung und Cluster		X		

5.9. Möchten Sie weitere Vorschläge oder Anmerkungen machen?

höchstens 1.500 Zeichen

Die Übernahme von Unternehmen, gerade Familienunternehmen, ist zukünftig ein großes Thema.

Aus diesem Grund müssen diesbzgl. spezifische Maßnahmen auf europäischer aber gerade auch nationaler Ebene als absolut vorrangig eingeordnet werden.

Die meisten vorgestellten Konzepte sind allesamt nur begrenzt sinnvoll (im Handwerk machen eher nationale Plattformen Sinn). Es ist wünschenswert hier Priorität direkt „vor Ort“ zu handeln, um erforderliche Schritte zur Übernahme, inkl. Der Finanzierung, zu erleichtern.

Die Anwendungen dürften tendenziell weniger den KMU, sondern eher Beratungs- und Förderinstitutionen Nutzen bringen. Jedoch dürfte der strukturierte Informationsaustausch dazu beitragen, dass national entwickelte Best-Practices leichter in andere Mitgliedsländer übertragen werden können.

Mentoring und Coaching zur zielgerichteten und bedürfnisorientierten Begleitung von Unternehmern ist hier besonders wichtig.

zu 5.2.: Im Handwerk macht eher eine nationale Frühwarnplattform Sinn, aber die Sammlung von Best-Practice ist zu begrüßen, insbesondere für Berater der KMU.

zu 5.3.: In ihrem Aktionsplan „Unternehmertum 2020“ definiert die EU-Kommission bereits wichtige Schwerpunktfelder wie zum Beispiel die Aufnahme von wirtschaftlichen Themen, speziell der Schlüsselkompetenz Unternehmertum, in die Lehrpläne der Mitgliedsstaaten. Die Aspekte "Erziehung zum Unternehmertum" und "Berufsschulen/Berufsbildung" sollten in Europa stärker beachtet werden. Ebenso wichtig ist eine stärkere Verzahnung der Themen "Unternehmertum und Lehrlingsausbildung / arbeitsbasiertes Lernen". Der bereichsübergreifende Charakter des Unternehmergeistes verlangt zudem nach einem koordinierten Ansatz. Dies gilt vor allem für die öffentlichen Verwaltungen auf allen EU-Ebenen. Sie müssen besser mit den Unternehmern zusammenarbeiten, um die entscheidenden Faktoren zur Stärkung von Unternehmertum und Unternehmergeist zu ermitteln.

zu 5.7.: Gerade kleine und mittlere Unternehmen (KMU) und Handwerksbetriebe sind aufgrund der Rechtsform der Personenunternehmung mit steuerlichen Hin-

dernissen konfrontiert und in ihren Übertragungsmöglichkeiten eingeschränkt. Die Betriebsübertragungen können erleichtert und damit vermehrt werden, indem steuerliche Hürden abgebaut werden.

6. Förderung der Kompetenzentwicklung

6.1. Wie wichtig wäre eine Kommissionsinitiative zu Beschäftigung, Bildung und Unternehmertum zur Überwindung des Fachkräftemangels durch die Förderung folgender Maßnahmen?

	Sehr wichtig	Wichtig	Weniger wichtig	Unwichtig
1. Weiterbildungspläne für qualifizierte Arbeitskräfte unter direkter Einbeziehung der KMU der betreffenden Branche*			X	
2. Duales System in der beruflichen Bildung*	X			
3. Vermittlung eines positiveren Bildes handwerklicher und technischer Tätigkeiten in KMU*	X			

6.2. Möchten Sie weitere Vorschläge oder Anmerkungen machen?

höchstens 1.500 Zeichen

Der IRH unterstützt die Weiterführung und Weiterentwicklung des SBA als Instrument zur Erarbeitung von Politik und begleitenden Programmen.

Der IRH unterstützt die von der Kommission identifizierten fünf Schwerpunkte: Erleichterung von Verwaltungsaufwand, Zugang zu Finanzierung, Marktzugang, Unternehmertum und Innovation sowie Förderung der beruflichen Bildung. Der IRH bewertet diese Prioritäten als unerlässlich zur Schaffung und Sicherstellung einer unternehmens- und gründungsfreundlichen Umgebung für Europas KMU.

Image der beruflichen Bildung stärken - Kammern in die Überlegungsprozesse einbeziehen

Der Stellenwert der beruflichen Bildung muss europaweit verstärkt werden, indem sie als gleichwertige Säule zur Allgemeinbildung und zur Hochschulbildung ausgebaut wird. Dazu müssen allerdings ein besseres Image, mehr Praxisanteile und auch Durchlässigkeit zur Hochschule geschaffen werden. Voraussetzung zur europaweiten Aufwertung und Qualitätsverbesserung der beruflichen Bildung ist dabei die stärkere Einbeziehung der Unternehmen und von Kammern

Mehr Berufsbildungskooperation - Duale Strukturen in ganz Europa stärken

Der IRH setzt sich für eine verstärkte Berufsbildungskooperation ein. Viele Länder Europas sind interessiert, Elemente des Dualen Ausbildungssystems zu übernehmen. Die europäische Ebene kann durch Förderung der Dualen Ausbildung als Best-Practice-Beispiel und europaweite Werbung helfen.

Verstärkt EU-Fördermittel nutzen

Damit der Transfer Dualer Ausbildungsprinzipien erfolgreich verläuft, sollten die Strukturfondsmittel stärker zum Einsatz kommen. Insbesondere der Europäische Fonds für regionale Entwicklung als auch der Europäische Sozialfonds fördern die Schaffung von Arbeitsplätzen. Auch die vom Europäischen Rat ins Leben gerufene Beschäftigungsinitiative ist ein wichtiger Anfang. Allerdings müssen vorhandene Mittel verstärkt für Maßnahmen, die Jugendlichen und jungen Erwachsenen helfen,

bereitgestellt werden.

Mobilität von Fachkräften im Binnenmarkt fördern

Die Mitgliedsstaaten sollten die Mobilität von Selbständigen und Arbeitnehmern fördern. Die Reform der EU-Berufsanerkennungsrichtlinie war dabei ein wichtiges Instrument zur Erleichterung der gegenseitigen Anerkennung von Berufsqualifikationen. Dabei gilt jedoch stets, dass Berufsbilder zwar vergleichbar sein sollten, aber nicht vereinheitlicht werden dürfen. Auch dürfen die Systeme der Dualen Berufsausbildung, welche in einigen Mitgliedstaaten bestehen, nicht durch Gesetzesvorschläge der EU-Kommission gefährdet werden.

Interregionaler Rat der Handwerkskammern der Großregion

Luxemburg, den 15. Dezember 2014